NextPhase®
Well, invested.



Bienvenue au

Régime collectif NextPhase®

Pour les particuliers

BRO-001-FR-CA | Version 2.3 | octobre 2026


Une belle retraite.

Nous aimerions vous garder parmi nous…

À titre d'ancien participant à un régime collectif de retraite offert par un employeur et administré par Open Access, vous êtes invité à transférer votre ou vos comptes dans notre régime collectif NextPhase®.

Ces sommes ont été mises de côté pour votre retraite. Laissez Open Access continuer d'en prendre soin. Open Access a été créée pour répondre aux besoins des personnes qui ne souhaitent pas consacrer beaucoup de temps à la gestion de leurs placements de retraite, mais qui désirent faire fructifier leur épargne grâce à des gestionnaires professionnels.

Open Access est un fournisseur fièrement canadien de régimes collectifs de retraite et de régimes de pension. La gestion de patrimoine est notre spécialité. Nous croyons que tous les Canadiens qui travaillent méritent une retraite confortable, et pas seulement les plus privilégiés. Open Access est fière d'agir comme gestionnaire de placements discrétionnaire pour les employeurs et les employés. Nous respectons une norme fiduciaire fondée sur la divulgation complète, l'absence de produits exclusifs et de conflits d'intérêts, ainsi que sur une transparence totale.

Points saillants du régime collectif NextPhase®

- Notre gestion discrétionnaire des actifs vous permet d'investir sans souci.
- Des portefeuilles gérés par des professionnels selon vos objectifs et votre tolérance au risque.
- Aucun conflit d'intérêts.
- Aucuns frais d'administration annuels pour les comptes de plus de 125 000 $.
- Aucuns frais d'acquisition ni commissions.
- Des avantages pour les membres de la famille élargie.

Table des matières

Comment nous favorisons votre bien-être financier	Page 6
Transférer au régime collectif NextPhase®	Page 7
Frais annuels d’administration du régime collectif NextPhase®	Page 11
Mise à jour du profil d’investisseur	Page 15
Nous sommes là pour vous aider	Page 17


Bien investir.

Un régime qui travaille pour vous



Des placements sans souci.

En tant que gestionnaire de placements discrétionnaire, nous prenons les décisions de placement à votre place. Notre équipe de gestionnaires de portefeuille gère activement vos actifs : vous n'avez donc pas à surveiller votre portefeuille chaque jour. En tant que fiduciaire, nous veillons à ce que vos placements servent toujours vos intérêts.



100 % sans conflit d'intérêts.

Toutes nos décisions de placement reposent uniquement sur les qualités des fonds. Nous ne détenons aucun des placements de votre portefeuille et n'acceptons ni commissions de recommandation ni autres incitatifs. Notre structure est conçue pour servir exclusivement vos intérêts.



Des frais transparents.

Chez Open Access, nous divulguons intégralement les frais de gestion ainsi que ceux des gestionnaires de fonds. Aucuns frais supplémentaires ne s'appliquent au rééquilibrage de votre compte. Bref, nous n'avons rien à cacher.



Des coûts réduits grâce au regroupement des actifs.

Au sein d'un régime collectif, les frais de gestion des placements sont généralement inférieurs à ceux des placements individuels courants. En regroupant les actifs des participants, nous pouvons négocier des tarifs institutionnels et leur transmettre ces économies.



Des ressources pour planifier votre retraite.

Bien préparer sa retraite ne se résume pas aux placements. C'est pourquoi vous aurez aussi accès à diverses ressources de mieux-être financier, notamment des webinaires et des brochures, pour vous aider à planifier votre retraite.

Vous pouvez continuer à cotiser à votre REER. Voici comment…

Bonifier votre REER en ligne est un moyen rapide et facile de mettre de l'argent de côté chaque mois en vue de la retraite.

Grâce à la convention de débit préautorisé (DPA) d'Open Access, vous pouvez cotiser à votre REER jusqu'à deux fois par mois.

Vous pouvez choisir parmi les fréquences de cotisation suivantes :

- Chaque mois, le 1er (minimum de 50 $)
- Chaque mois, le 15 (minimum de 50 $)
- Chaque mois, les 1er et 15 (minimum de 25 $ par versement)

Remplissez, datez et signez ici le formulaire de convention de DPA :

Convention de débit préautorisé

Open Access s'occupera de tous les détails.



Plafonds de cotisation

L'Agence du revenu du Canada (ARC) fixe le montant maximal que vous pouvez cotiser à un REER. Votre plafond personnel figure sur l'avis de cotisation que l'ARC vous envoie après votre déclaration de revenus de l'année précédente. Le total des cotisations à votre REER, y compris celles de votre employeur (le cas échéant), les vôtres ainsi que les cotisations à un REER personnel ou de conjoint, ne doit pas dépasser votre plafond personnel.

Votre plafond de cotisation correspond à 18 % de votre revenu gagné l'année précédente, jusqu'au maximum autorisé, moins le facteur d'équivalence (FE) de l'année précédente, plus le facteur d'équivalence rectifié (FER) de l'année en cours. Le facteur d'équivalence pour services passés (FESP) net de l'année en cours doit aussi être soustrait (voir ci-dessous). Vous pouvez également reporter les droits de cotisation inutilisés des années passées.

Vous pouvez verser jusqu'à 2 000 $ de cotisations excédentaires à vie dans votre REER. Ces cotisations ne sont pas déductibles, mais elles continuent de fructifier à l'abri de l'impôt dans votre REER. Si l'excédent dépasse 2 000 $, une pénalité de 1 % par mois s'applique au montant qui dépasse ce seuil.

Les cotisations versées durant les 60 premiers jours d'une année peuvent réduire votre revenu de l'année d'imposition en cours ou de l'année précédente. Open Access vous remet un reçu pour les cotisations des deux premiers mois et un autre pour le reste de l'année.

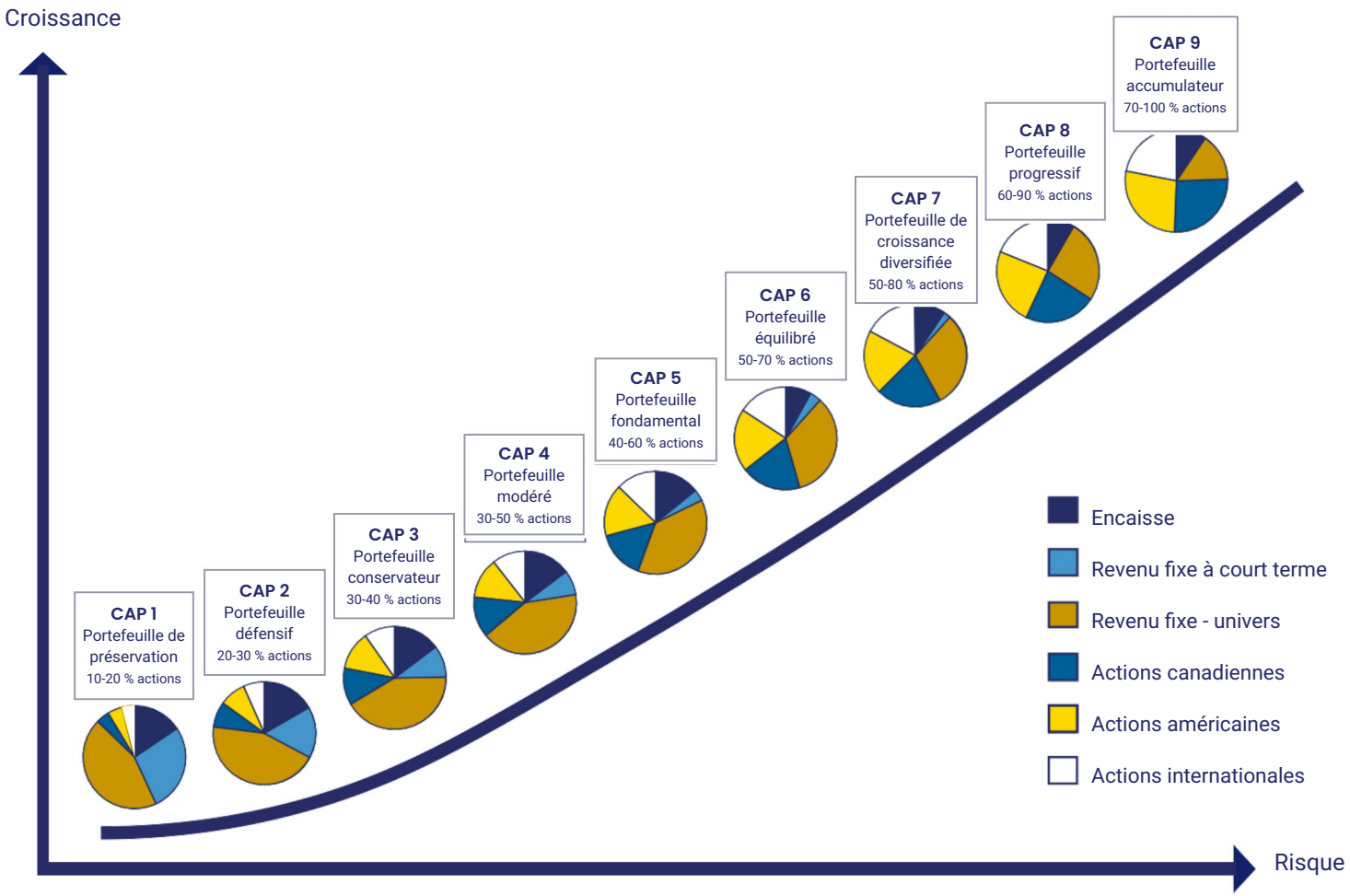
Veuillez communiquer avec Open Access Limited pour connaître les plafonds de cotisation les plus récents.

FE - montant qui réduit les droits de cotisation à un REER selon les cotisations versées en votre nom à un régime de pension ou de participation différée aux bénéfices.

FER - montant qui rétablit les droits de cotisation à un REER si la prestation de cessation d'emploi reçue est inférieure à la somme de vos facteurs d'équivalence.

FESP - montant qui réduit les droits de cotisation à un REER en raison de l'octroi, par un employeur, de certaines prestations supplémentaires pour services passés dans un régime de pension.

Les portefeuilles de répartition de l'actif d'Open Access



La plateforme de placement d'Open Access

CIBC Canadian Bond Index.
CIBC Canadian Money Market.
CIBC Short Term Bond Index.
CIBC US Equity Index.

Mawer New Canada.
Mawer International Equity.

PICTON Long Short Equity (130/30) Fund.

PIMCO Canadian Core Bond Fund
PIMCO Monthly Income Canada.

Sionna Canadian Equity Fund.

TD International Index.

Open Access a pour politique de s'associer à des gestionnaires de fonds qui tiennent compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation des placements.

Les cinq gestionnaires de fonds partenaires d'Open Access sont signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI de l'ONU).

Frais d’administration (frais fixes annuels)

Valeur marchande des comptes	Frais d’administration annuels
Moins de 125 000 $	120 $
Plus de 125 000 $	S. O.

La vérité sur les frais de gestion des placements

Tous les fonds communs de placement facturent des frais de gestion qui rémunèrent les gestionnaires. Aux fins de divulgation, les frais maximaux pouvant être exigés selon notre énoncé de politique de placement sont présentés ci-dessous. Pour connaître les frais réels en vigueur, communiquez avec notre équipe des relations avec la clientèle. De nombreux établissements affichent uniquement la valeur marchande de votre compte après déduction des frais, ce qui ne vous permet pas de les voir.

Chez Open Access, les frais de gestion des placements sont prélevés directement de votre compte chaque mois, pour que vous sachiez exactement ce que vous payez.

Open Access croit à la transparence totale des frais.



Niveaux de régime

Tous les participants au régime NextPhase® commencent automatiquement au niveau Accès. Si vous détenez 125 000 $ ou plus en actifs chez nous, vous pourriez être admissible au niveau Avantage, Premier ou Prestige et bénéficier de frais de gestion des placements d'Open Access moins élevés. Chaque année en juin, si vous faites partie du niveau Avantage, Premier ou Prestige, nous examinerons les actifs que vous détenez chez nous afin de déterminer si vous demeurez admissible à votre niveau actuel ou si vous êtes admissible à un autre niveau. **Veuillez communiquer avec notre équipe pour en savoir plus sur l'admissibilité et sur les étapes à suivre pour passer à un autre niveau de régime.**

À compter de 2027, les frais d'administration fixes seront prélevés mensuellement plutôt qu'annuellement. Actuellement, les participants paient 120 $ au début de l'année civile. À compter de janvier 2027, les participants du niveau Accès paieront 10 $ à la fin de chaque mois. Les participants des niveaux Avantage, Premier et Prestige sont exemptés des frais d'administration fixes.

Le tableau ci-dessous résume les nouveaux niveaux de régime et les frais en vigueur à compter du 1er octobre 2026.

Niveau de régime	Actifs minimaux	Frais de gestion des placements d'Open Access	Frais d'administration fixes	Prochaine étape
Niveau Accès	Aucun solde minimal.	1,55 %	10 $ par mois.	Aucune mesure requise.
Niveau Avantage	Minimum de 125 000 $ en actifs.	0,90 %	Aucuns frais.	Communiquez avec notre équipe pour savoir comment passer à ce niveau.
Niveau Premier	Minimum de 500 000 $ en actifs.	0,70 %	Aucuns frais.	Communiquez avec notre équipe pour savoir comment passer à ce niveau.
Niveau Prestige	Minimum de 1 000 000 $ en actifs.	0,50 %	Aucuns frais.	Communiquez avec notre équipe pour savoir comment passer à ce niveau.

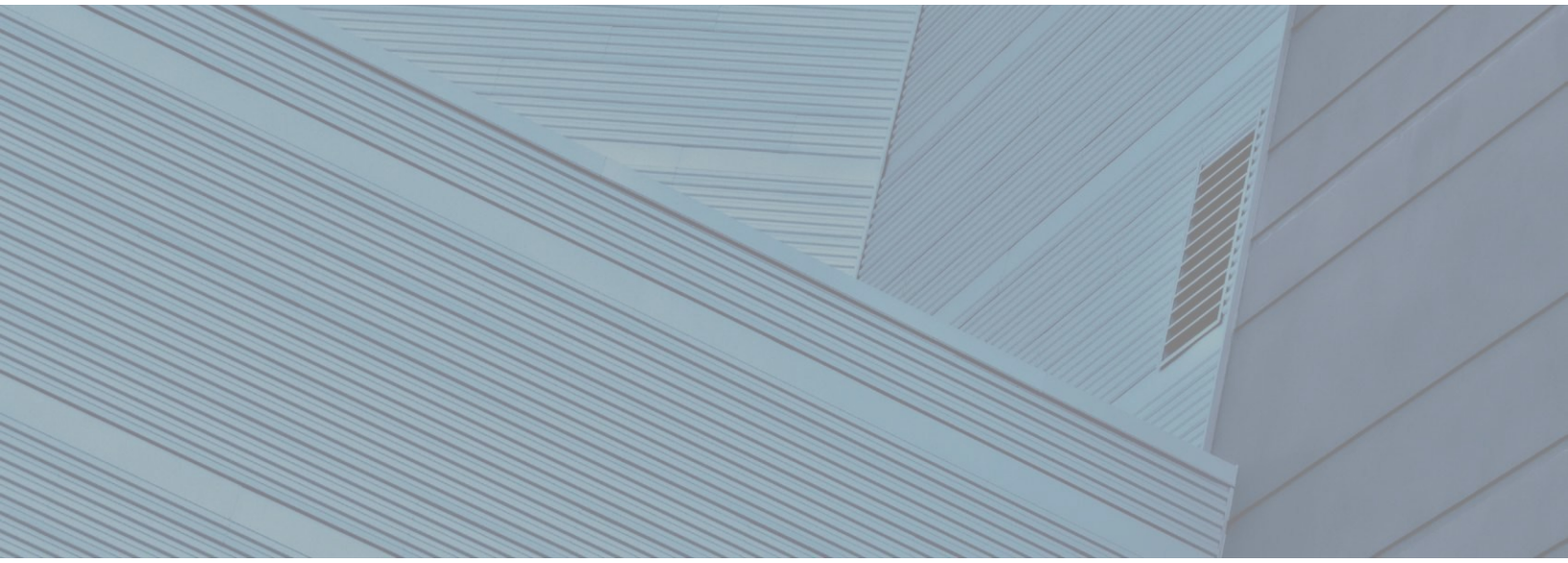
Remarque : Pour connaître le total des frais imputés à votre compte, y compris les frais d'Open Access Ltd et ceux des gestionnaires de fonds, veuillez consulter votre barème des frais applicable.

Avantages pour la famille élargie et regroupement des comptes

Saviez-vous que les membres de votre famille peuvent aussi profiter des avantages du programme de gestion privée Open Access? Notre programme permet aux membres d'une même famille vivant à la même adresse de bénéficier de la tarification NextPhase®. En regroupant ainsi les comptes, votre ménage peut obtenir un remboursement de frais lorsque l'actif admissible auprès d'Open Access Limited atteint 125 000 $ ou plus. Tous les membres du ménage profitent ainsi de frais réduits!

Notre programme de remboursement offre d'autres occasions d'économiser. Un « compte admissible » comprend un compte du régime collectif NextPhase® à votre nom, au nom de votre conjoint, à vos deux noms, au nom de membres de votre famille vivant à votre adresse ou au nom de vos enfants mineurs à charge. Ce programme s'adresse exclusivement aux titulaires de comptes du régime collectif NextPhase® et aux membres de leur famille vivant à la même adresse. Les membres de la famille n'ont pas à participer activement à un régime d'employeur offert par Open Access.

Pour ouvrir un nouveau compte, il vous suffit de remplir un formulaire de demande, puis de soumettre une autorisation de regroupement des comptes.



Mise à jour de vos renseignements personnels

Pour que votre dossier soit toujours exact et à jour, nous vous recommandons d'aviser Open Access Limited de tout changement de nom ou d'adresse découlant de :

- Mariage
- Divorce
- Correction du nom
- Changement d'adresse

Un changement de situation matrimoniale ou parentale pourrait vous amener à modifier les bénéficiaires désignés en cas de décès.

Veuillez consulter la section « Bénéficiaires » ci-dessous.

Bénéficiaires

Pour que les actifs de votre compte soient distribués selon vos souhaits, il est important de fournir des renseignements détaillés sur chacun de vos bénéficiaires :

- Nom
- Adresse
- Numéro d'assurance sociale
- Modification du bénéficiaire (si vous en désignez un nouveau)

Vous devez aviser rapidement Open Access Ltd. si vous désignez un nouveau bénéficiaire. Remplissez un nouveau formulaire de modification des renseignements avec les données ci-dessus, puis envoyez-le par la poste, par courriel ou par télécopieur à notre équipe des relations avec la clientèle.

Personne de confiance

Nous vous recommandons fortement de désigner une personne de confiance (PC). Elle sert de personne-ressource en cas d'urgence financière et procure une protection supplémentaire pour votre bien-être financier. La PC ne peut pas effectuer d'opérations, prendre de décisions financières, accéder à votre compte ni à vos renseignements personnels, ou agir comme mandataire, tuteur légal, fiduciaire ou liquidateur. Open Access peut toutefois la contacter si votre bien-être ou la sécurité de votre compte suscite des inquiétudes. Qui choisir? Choisissez une personne mûre, fiable et au courant de votre situation, qui n'est pas déjà votre mandataire ou une personne autorisée à effectuer des opérations. Vous pouvez la désigner lors de l'adhésion en ligne. Pour changer de PC, soumettez le formulaire d'autorisation d'une personne de confiance, qui remplacera ou révoquera toute désignation antérieure. Vous pouvez accéder au formulaire à l'adresse suivante : https://openaccess.vasion.com/OpenAccess_Vasion/formName/23

Mise à jour du profil d'investisseur

Le questionnaire permet de déterminer lequel de nos neuf portefeuilles vous convient. Nous vous demandons de remplir votre profil avec honnêteté et soin, puis de le mettre à jour chaque année. Vous demeurez ainsi investi dans le portefeuille le mieux adapté à votre situation.

Pour plus de commodité, vous pouvez également mettre à jour votre profil d'investisseur en ligne à partir de votre portail des participants.

Accéder aux formulaires en ligne

Tous les formulaires de demande sont accessibles à www.openaccessltd.com/forms. Vous pouvez les remplir sur votre ordinateur à l'aide du logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader (http://get.adobe.com/reader).

Vous pouvez aussi imprimer le formulaire vierge et le remplir à la main. Une fois les formulaires remplis et signés, transmettez-les à Open Access par télécopieur :

Numéro local : (416) 955-4878; sans frais : 1 (866) 955-4878.

Accéder à notre site Web en tout temps

- Consulter les valeurs marchandes à jour et le solde de votre régime
- Imprimer vos reçus de cotisation de l'année en cours et des années précédentes
- Obtenir tous les formulaires Open Access



Open Access est là pour vous aider

Notre équipe des relations avec la clientèle, établie au Canada, est à votre disposition si vous avez des questions ou besoin d'aide concernant votre régime.

Les renseignements sur votre régime, quand et où vous en avez besoin

- Tous vos relevés et reçus fiscaux sont accessibles en ligne et adaptés aux appareils mobiles.
- Une sécurité de premier ordre.
- Une navigation facile pour trouver rapidement ce dont vous avez besoin.
- Une transparence totale : ventilation détaillée des fonds et des frais, sans frais cachés ni surprises.

Spécialistes des placements et de la retraite

Nos spécialistes à l'interne suivent activement les marchés et prennent les décisions de placement pour vous, comme le font les gestionnaires de portefeuille des investisseurs fortunés, mais à des frais abordables pour l'investisseur moyen. Il vous suffit de remplir votre profil d'investisseur et de le mettre à jour chaque année et lorsque votre situation change.

Actualités du secteur et conseils de planification

Notre infolettre trimestrielle, notre blogue et nos ressources de mieux-être financier vous aideront à planifier votre retraite.

Parlons-en

Vous pouvez joindre notre équipe des relations avec la clientèle, située au Canada, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE), au 1.866.OAL.GRSP (625.4777), ou lui écrire à inquiry@openaccessltd.com.

Site Web : www.openaccessltee.com

Adresse postale : 302 Bay Street, Suite 503-01, Toronto, ON, M5H 0B6

Télécopieur : (416) 955-4878 / 1 (866) 955-4878

Courriel : inquiry@openaccessltd.com

Restez au courant

Suivez-nous également sur LinkedIn :
linkedin.com/company/open-access-limited/
YouTube :
@openaccessltd
Instagram :
@openaccessltd

Notes

Notes